



Permettez-moi d'abord, au nom de ma délégation et au mien propre, de vous présenter nos vives

félicitations pour votre élection au bureau de la Commission ainsi que pour la manière efficace avec

laquelle vous conduisez nos débats.

Ma délégation s'associe à la déclaration faite par la distinguée Représentante de la Zambie au nom de la SADC.

Monsieur le Président,

Je tiens à exprimer toute ma gratitude au Secrétaire Général des Nations Unies, Mr BAN-KI-MOON pour l'attention particulière qu'il a pour la République Démocratique du Congo, pays post conflit, auquel il a consacré sa première visite après son élection. Son allocution de ce lundi 25 février 2008, contre les

cas d'école. Pour la première fois, ce Tribunal avait condamné à des peines de servitude pénale à perpétuité, les militaires qui s'étaient rendus coupables d'un viol collectif sur les femmes et les filles des villages de SONGOMBOYO et de RONGANDANCA à titre de représailles en 2002

- Les poursuites judiciaires des magistrats véreux par notamment les organisations de

défense de droits de la femme et de la fille ;

~~l'expectation effective des violences condamnées~~

- Le soutien particulier et urgent au genre et à la promotion de la femme car le viol exprime la chosification la plus abjecte de la femme et de la fille dépouillées de toute dignité ;
- La vulgarisation de la loi contre les violences sexuelles pour que les femmes connaissent leurs droits et que les agresseurs potentiels soient convaincus de la répression sans faille qui les

Que Dieu protège les femmes du Congo !

Que Dieu bénisse l'homme et la femme créés à son image !

Je vous remercie.

Philomène OMATUKU